

Carcassonne : les lycéens de Jules-Fil vont pouvoir rêver de Sciences-Po Paris

ABONNÉS 



[Enseignement et formation](#), [Lycées](#), [Carcassonne](#), [Education](#)

Publié le 22/06/2021 à 11:27 , mis à jour à 11:29

L'établissement a été retenu par le prestigieux institut dans le cadre d'une convention d'éducation prioritaire. Une dizaine de jeunes seront accompagnés pendant deux ans pour préparer la sélection d'entrée. Le projet a été porté par Bertrand Brugière, professeur de sciences économiques et sociales.

Ravi ! Bertrand Brugière, professeur de sciences économiques et sociales au lycée Jules-Fil, est même comblé. La raison ? Le rectorat vient de lui faire savoir que son projet de convention d'éducation prioritaire avait été retenu par le prestigieux institut Sciences-Po Paris dans le cadre d'une convention pédagogique d'éducation prioritaire. Explications : *"Au début des années 2000, Sciences-Po Paris avait voulu ouvrir son recrutement en mettant en place une voie d'accès sélective destinée aux élèves issus des lycées relevant de l'éducation prioritaire, note Bertrand Brugière. Depuis ces dernières années, l'institut s'est ouvert plus largement aux établissements de province."*

Alors, quand Jean-Louis Becker, proviseur de Jules-Fil, a demandé au professeur, lui-même diplômé de Sciences-Po Paris, de postuler à ce projet pédagogique, il n'a pas hésité, conscient de la lumière qui pourrait retomber sur l'établissement : *"Je suis professeur à Jules-Fil depuis 1997 et je suis soucieux de son image. Pour une fois qu'on a une bonne nouvelle à annoncer, c'est plutôt réjouissant."*

Une dizaine de lycéens

Concrètement, dès la rentrée de septembre prochain, une dizaine de lycéens de

première, dont une moitié devra avoir accès aux bourses, sera accompagnée pendant deux ans. Ces élèves aujourd'hui en seconde, seront prochainement sélectionnés en raison de leurs bons résultats et de leurs ambitions : *"Un jeune qui veut être médecin ou ingénieur ne sera pas concerné. En revanche, nous allons proposer à ceux qui s'orientent vers des études en sciences économiques, humaines ou de droit, de passer un seuil dans le but de les mener vers l'excellence. Car, même s'ils ne se présentent pas à Sciences-Po, ils pourront peut-être ambitionner de passer les concours des grandes écoles."*

Des ateliers deux heures par semaine

Une équipe pédagogique constituée d'enseignants de français, histoire-géographie, anglais, philosophie et sciences économiques sera ainsi mobilisée. Des ateliers seront mis en place sur des questions de méthodologie mais aussi d'ouverture à une large culture : *"Nous pourrions, par exemple, les amener au festival du film politique pour leur faire rencontrer des réalisateurs ; au musée, pour découvrir des œuvres ; au conservatoire..."*, souligne Bertrand Brugière.

Car, lors de l'oral final devant le jury de sélection de Sciences-Po, les élèves devront commenter un document, artistique ou non : *"Nous devons les préparer comme nous le ferons pour la composition d'une lettre de motivation et de l'analyse d'un sujet donné. D'où l'importance de ces ateliers hebdomadaires. C'est une double récompense pour eux : l'occasion d'avoir de très bons résultats et la possibilité d'atteindre un établissement prestigieux proposant de nombreux débouchés."* Et l'opportunité - à placer au second plan, bien évidemment - pour l'enseignant diplômé de Sciences-Po, de boucler la boucle.



ARNAUD CHABÉ
suivre ce journaliste

VOIR LES COMMENTAIRES

Réagir



Ajouter un commentaire

PUBLIER MON COMMENTAIRE